

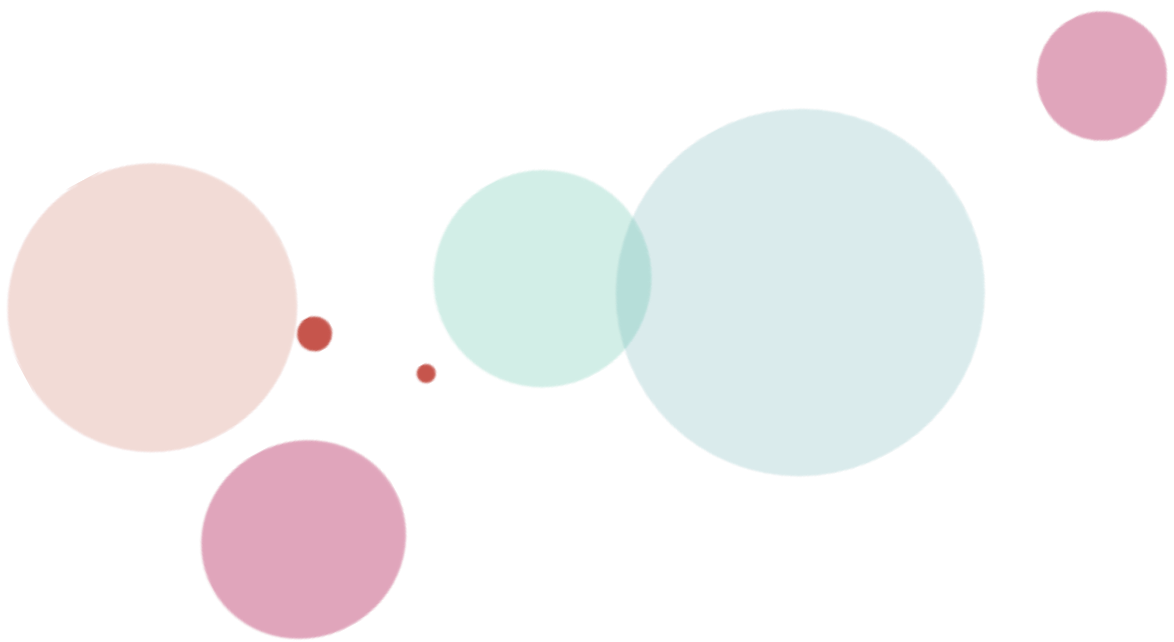


Pour vous – chez vous

ASAD

Vallée de Tavannes
et Petit-Val

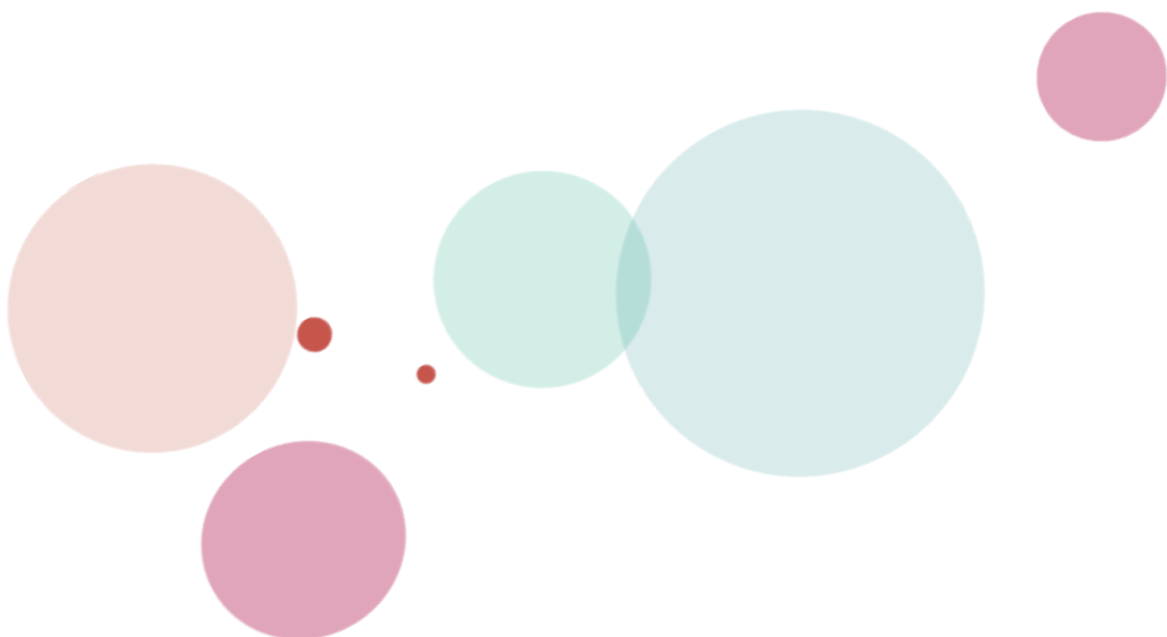
Rapport d'activité 2022



Sommaire

Mot du président.....	5
Mot de la directrice générale.....	6
Activité 2022.....	8
Nouveau contrat de prestations 2022-2025.....	8
Audit de surveillance ISO 9001 : 2015.....	8
Travaux dans le bâtiment ASAD.....	8
Enquête de satisfaction clients.....	9
Chiffres clés 2022.....	10
Compte de Bilan au 31.12.2022.....	11
Compte d'exploitation au 31.12.2022.....	14
Résultat extraordinaire.....	17
Résultat de la période et commentaire général.....	17
Annexe aux comptes.....	18
Rapport de l'organe de révision.....	Erreur ! Signet non défini.
Budget 2024.....	Erreur ! Signet non défini.
Compte d'exploitation.....	Erreur ! Signet non défini.
Résultat de la période.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe - PV Assemblée générale 2022.....	Erreur ! Signet non défini.

La forme féminine est utilisée à titre général afin de faciliter la lecture.



Mot du président

Parce qu'on est bien à la maison...

La *maison*... une expression susceptible d'éveiller une vaste diversité de sentiments, selon le tempérament, les circonstances de vie, ou encore, des événements vécus durant la journée courante.

La *maison*... un lieu où chaque recoin est connu, où la quantité de repères croît, ceci au fil des semaines, des années, au point que l'on parvient à s'y déplacer, même de nuit, dans cette maison... .

Tout y devient familier pour son habitante, son habitant ; plus rien ne surprend les personnes qui ont apprivoisé ce lieu et s'y sont laissées apprivoiser.

Le texte inscrit dans l'image ci-jointe exprime l'importance que revêt la maison pour l'ASAD, mais aussi pour les bénéficiaires de ce service.

Aussitôt la porte d'entrée franchie, le personnel est conscient qu'il est là chez l'autre, sur le territoire des bénéficiaires d'aide et de soins, notamment dans le but que puisse se prolonger le temps de vie passé à la maison.



Les moyens utilisés à cette fin résident dans les actes accomplis avec et pour les bénéficiaires.

D'autre part, la notion de maison exprime par définition l'une des valeurs prioritaires de l'ASAD, ceci évidemment avec ses limites. Il ne s'agit pourtant pas de limites figées ; car oui comment l'action de quitter son domicile peut-elle être retardée ? L'une des conditions de base est que le personnel puisse travailler de manière efficiente dans ce « terreau » qu'est la maison. Et pour que cela soit possible, il est nécessaire qu'il se sente « bien au travail ».

Dans cette perspective, à mon avis, l'un des outils indispensables pour les actrices et acteurs concernés (comprenant tout autant le personnel d'aide et de soins que les bénéficiaires), est une information de qualité. Depuis plusieurs années déjà, j'ai la satisfaction, mais je crois aussi la fierté, d'observer que l'information est dispensée sans retenue par la direction de l'ASAD, notamment lors de ses séances plénières ; je dirais même qu'il s'agit là de l'un des nombreux points forts de la culture d'ASAD. Cette



information que le personnel peut s'approprier, notamment lors des plénières citées ci-dessus, est destinée à rayonner ensuite, pour une grande partie, vers les bénéficiaires. De fil en aiguille, cela permet à ces derniers et ces dernières, de saisir mieux encore le pourquoi et le comment des différents actes dispensés, et ainsi, leur offrir l'opportunité de devenir co-construteurs, co-construtrices de leur santé, et du coup, de leur maintien à la maison.

En fait, cela touche dans une certaine mesure au vaste domaine de la prévention, expression reprise dans le « Mot de la directrice générale » qui suit.

Jean-Marc Knuchel
Président

Mot de la directrice générale



Photo par Ivanko Brnjakovic

« Le risque de maladie augmente avec l'âge. La perte du partenaire, le passage à la retraite, la pauvreté ou l'isolement peuvent altérer la santé. Pour prévenir la dépendance aux soins, il faut favoriser la santé des aînés, leur autonomie et leur qualité de vie. »

Office fédéral de la Santé Publique

Il y a une volonté dans l'air de changer de paradigme gentiment, à petits pas. Défi titanesque, vu la structure de notre système de santé publique, axé sur la guérison de la maladie, plutôt que sur la prévention. Un changement de paradigme requiert des adaptations de fond à tous les niveaux : de l'office fédéral de la santé publique à l'office de la santé cantonal, des institutions en milieu stationnaire aux prestataires ambulatoires.

Nous assistons aujourd'hui à plusieurs graines de réflexion qui vont dans ce sens, telles que le projet pilote du Réseau de l'Arc. En théorie, les objectifs présentés par cet acteur peuvent être une réponse à la problématique structurelle du système de santé. Toutefois, ils ne peuvent être atteints que si tous les partenaires du réseau de santé régional investissent concrètement dans le développement de passerelles d'information et de protocoles de prise en charge multidimensionnelle pour faciliter et fluidifier le parcours du patient. Telle est la base de la transformation du système de santé : nous témoignerons ainsi d'une sortie du fonctionnement en « silo » pour arriver à un fonctionnement en « constellation », qui permet d'activer rapidement le fournisseur de prestations nécessaire selon les besoins de la santé du client.

Il est évident que ce « changement » perceptible implique un renforcement et une diversification des prestations ambulatoires. Le maintien de la santé et la prévention de la maladie, notamment au 3^{ème} âge, passe par des structures comme la nôtre. Notre expérience et nos connaissances spécifiques du potentiel d'action à domicile sont essentielles. En premier lieu, au développement des conditions de base qui permettront l'émergence de nouveaux projets et concepts d'accompagnement, tels qu'ils sont souhaités dorénavant et à juste titre, par les instances publiques.

Il appartient à l'Office fédérale de la santé publique et à l'Office de la santé cantonale de débloquer les moyens nécessaires à l'essor de projets novateurs, de permettre l'incubation et l'émergence de nouvelles idées basées sur des priorités différentes de celles que nous avons connues jusqu'à présent. Actuellement, le financement des prestataires d'aide et de soins à domicile s'appuie sur les heures de soins fournies selon la LAMal : c'est bien une approche « réactionnaire » qui promet uniquement la guérison de la maladie et/ou la gestion des symptômes. Nous sommes confiantes et gardons espoir que nos instances décisionnelles adhéreront, avec des actions concrètes (et pas uniquement par de belles paroles !), à la tendance de l'approche « proactive et préventive ». L'ASAD, en tant qu'institution motrice et visionnaire, est prête à relever le défi !

La directrice
Lucia Cardoso

Activité 2022

Nouveau contrat de prestations 2022-2025

En 2022 l'ASAD a signé un nouveau contrat de prestations cantonal, d'une durée de 4 ans. Ce contrat est établi avec 44 organisations d'aide et de soins dans du canton de Berne dans le cadre de l'obligation de couverture des besoins.

Le canton a introduit la notion de « périmètre d'intervention ». Pour chaque périmètre (ensemble de communes définies par le canton), un appel d'offres est lancé pour une période contractuelle de 4 ans. Les organisations qui obtiennent les meilleurs scores aux 5 critères définis à l'art. 25 al. 3 de l'OPASoc sont sélectionnées et obtiennent le contrat cantonal de l'obligation de prise en charge pour le périmètre auquel elles ont posé leur candidature. L'ASAD a postulé pour la période 2022 – 2025 et a obtenu le contrat OPC pour notre région de desserte.



Audit de surveillance ISO 9001 : 2015

La norme ISO 9001 : 2015 atteste de la qualité du management de l'institution et de l'orientation client. L'audit externe de surveillance n'a mis en évidence aucune non-conformité. Les processus de management internes démontrent un niveau de qualité excellent.

Travaux dans le bâtiment ASAD

Les travaux d'assainissement de notre bâtiment touchent à leur fin. Les aménagements intérieurs de la buanderie, du 2^{ème} et 3^{ème} étage sont terminés. La qualité de l'environnement de travail s'est nettement améliorée et nous sommes fières de pouvoir enfin proposer des lieux sains et adaptés à l'activité de nos collaboratrices.



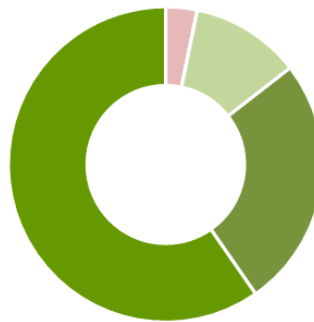
Enquête de satisfaction clients

En octobre 2022, nous avons procédé à notre enquête de satisfaction auprès des clients et des proches aidants. Les taux de réponse se situent entre 33 à 39% (336 questionnaires reçus), et peuvent, de ce fait, être considérés comme représentatifs de l'ensemble.

Nous sommes fières des résultats obtenus !

97%

de nos clients sont satisfaits de nos prestations



- pas du tout satisfaite
- en grande partie pas satisfaite
- plutôt pas satisfaite
- plutôt satisfaite
- en grande partie satisfaite
- très satisfaite

98%

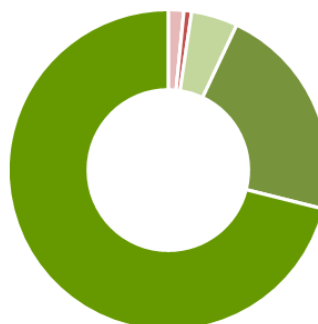
de nos clients estiment que leurs attentes sont remplies



- ne les remplit pas du tout
- >
- >>
- >>>
- >>>>
- les remplit tout à fait

97%

de nos clients recommanderaient notre organisation à leurs amis et connaissances



- ne la recommanderai pas du tout
- >
- >>
- >>>
- >>>>
- la recommanderai tout à fait

Chiffres clés 2022

	2022	2021	Evolution en %
Heures de soins facturées	40 301	43 013	- 6.3 %
Heures Aide & Confort facturées	8 684 (8 240 Aide & 444 Confort)	7 971 (7 819 Aide & 152 Confort)	+ 8.9%
Nombre de collaboratrices	78 <i>dont 4 apprentis</i>	84 <i>dont 4 apprentis</i>	-7 %
Nombre postes EPT	51.2 <i>dont 4 apprentis</i>	57.5 <i>dont 4 apprentis</i>	-11 %
Nombre de repas livrés à domicile	7 609 repas 2 322 desserts 676 collations	9 756 repas	-22 % repas
Nombre d'inscriptions téléalarme	39	47	- 17 %

Le nombre d'heures de soins prodigués a diminué de 6,3% en 2022 par rapport à l'année précédente. La diminution a été ressentie sur le premier semestre pour sensiblement remonter entre août et décembre.

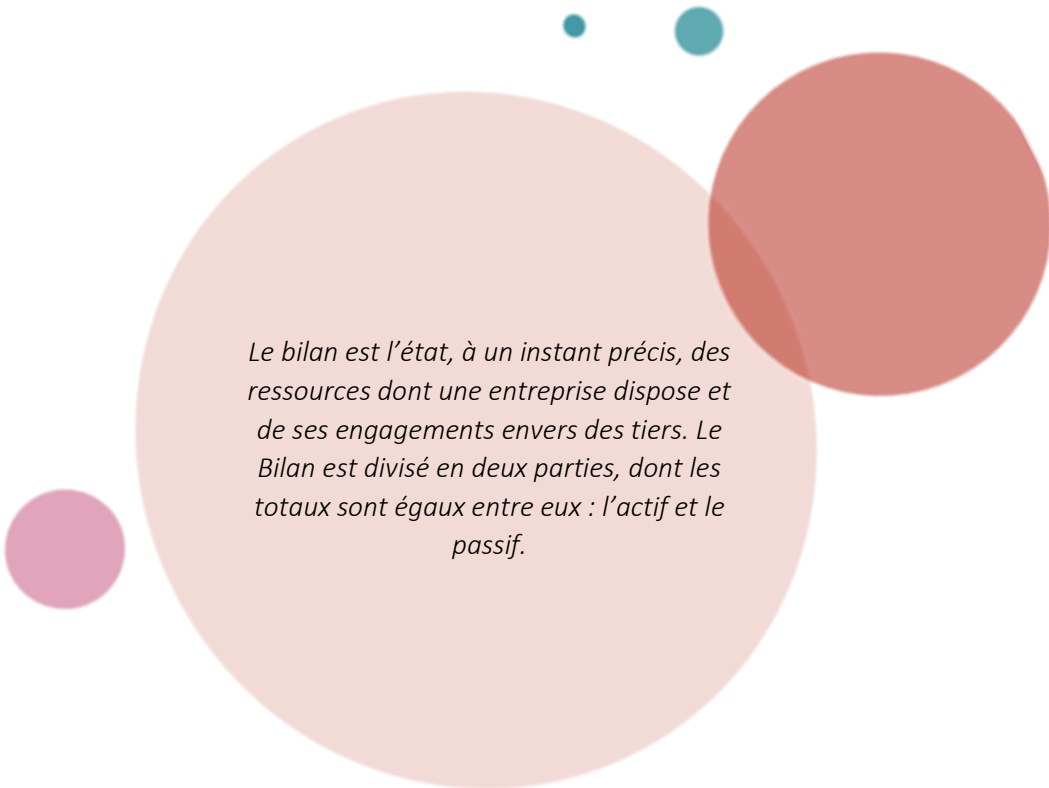
Le nombre d'heures d'Aide et Confort effectuées a fait une belle progression de 8.9% en 2022.

Le nombre de collaboratrices engagées au 31.12.2022 est de 11 pour 7 EPT.

Le nombre d'employés ASAD au 31.12.2022 est de 78 dont 4 apprenties.

Depuis février, Feel-Eat est le nouveau fournisseur de repas. Nous avons livré en 2022 : 7'609 repas, 2'322 desserts et 676 collations.

Compte de Bilan au 31.12.2022



Le bilan est l'état, à un instant précis, des ressources dont une entreprise dispose et de ses engagements envers des tiers. Le Bilan est divisé en deux parties, dont les totaux sont égaux entre eux : l'actif et le passif.

31.12.2022
CHF31.12.2021
CHF

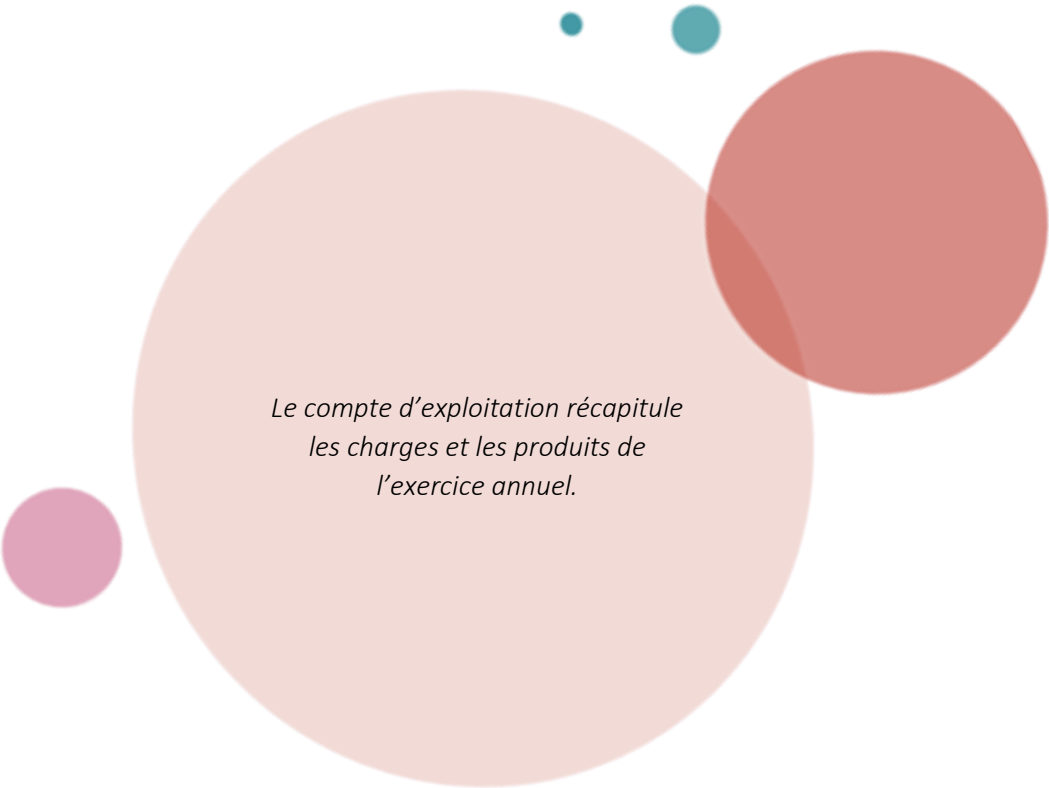
ACTIF		31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
ACTIF CIRCULANT			
Trésorerie		811 937.98	830 157.81
Caisses	708.20		824.25
Avoirs postaux	91 106.13		85 634.35
Avoirs bancaires	720 123.65		743 699.21
Créances résultant de la vente de bien et de prestations de services		534 620.75	551 826.25
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	554 420.75		565 926.25
Du croire	- 19 800.00		- 14 100.00
Créances à court terme		466 363.73	405 855.03
Créances vis-à-vis d'institutions étatiques	2.80		1.40
Financement cantonal	420 341.20		383 627.63
Autres créances à court terme	46 019.73		22 226.00
Stock matériel de soins et médicaments		11 561.08	11 234.00
Actifs de régularisation		22 017.00	25 291.75
TOTAL ACTIF CIRCULANT		1 846 500.54	1 824 364.84
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières		200.00	200.00
Titres	200.00		200.00
Immobilisations corporelles		12 043.87	535.80
Machines et appareils médicaux	0.00		0.00
Mobilier et équipements	78 754.50		37 194.95
Correctif de valeur mobilier et équipement	-77 587.90		-37 194.95
Machines de bureau	2 880.95		1 071.60
Informatique et communication	18 743.15		4 414.35
Correctif de valeur machines de bureau, informatique et communication	-20 719.73		-4 950.15
Véhicules	18 400.00		18 400.00
Correctif de valeur véhicules de service	-18 400.00		-18 400.00
Autres immobilisations corporelles mobiles	12 465.75		0.00
Correctif de valeur immobilisations corporelles mobiles	-2 493.15		0.00
Informatique et communication (logiciels et licences)	2 952.40		2 683.90
Correctif de valeur informatique et communication (logiciels et licences)	-2 952.40		-2 683.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		12 243.87	735.80
TOTAL DE L'ACTIF		1 858 744.41	1 825 100.24

	31.12.2022 CHF		31.12.2021 CHF
PASSIF			
CAPITAUX ETRANGERS			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	24 676.00		56 712.15
Autres dettes à court terme	31 073.50		23 592.62
Passifs de régularisation	177 773.52		105 562.58
Provisions	380 165.90		440 777.00
TOTAL CAPITAUX ETRANGERS	613 688.92		626 644.35
CAPITAUX DE L'ORGANISATION			
Capital du fonds FSPP	326 575.49		339 243.82
Résultat du bilan	918 480.00		859 212.47
Capital du service	870 885.13	870 885.13	
Résultats reportés	- 11 672.66	- 68 624.72	
Résultat de l'exercice	59 267.53	56 952.06	
TOTAL CAPITAUX DE L'ORGANISATION	1 245 055.49		1 198 456.29
TOTAL DU PASSIF	1 858 744.41		1 825 100.64

L'analyse du bilan de l'ASAD au 31.12.2022 permet de ressortir les éléments suivants :

- La somme des actifs circulants (liquidité immédiate ou à court terme) de Fr. 1 846 500.54 couvrent largement les dettes à court terme de Fr. 233 523.02.
- L'actif immobilisé augmenté par l'activation d'immobilisations en 2022.
- Le financement étranger chez ASAD ne comprend que des dettes à court terme et des provisions et ne met pas en danger la liquidité future par des charges d'intérêts et de remboursement de prêt.
- Les provisions ont diminué de Fr. 60'611.
- Augmentation des capitaux de l'organisation

Compte d'exploitation au 31.12.2022



*Le compte d'exploitation récapitule
les charges et les produits de
l'exercice annuel.*

	Comptes 2022	%	Comptes 2021	Budget 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits provenant de la facturation				
	Recettes nettes de prestations OPAS	2 888 451.12	3 099 927.85	3 104 720.00
	Recettes nettes provenant des prestations d'aide et d'encadrement	465 524.18	432 139.17	432 350.00
	Service des repas	112 345.60	130 015.50	142 820.00
	Service téléalarme	50 200.00	53 200.00	49 820.00
	Recettes nettes d'autres prestations	93 698.92	51 084.38	36 670.00
Total	Produits provenant de la facturation	3 610 219.82	3 766 366.90	3 766 380.00
Contributions des pouvoirs publics				
	Financement communal	0.00	0.00	0.00
	Financement cantonal selon contrat de prestations	1 835 185.55	1 658 055.24	1 682 190.00
Total	Contributions des pouvoirs publics	1 835 185.55	1 658 055.24	1 682 190.00
	Autres produits d'exploitation	13 033.68	10 454.15	5 000.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		5 458 439.05	5 434 876.29	5 453 570.00
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel				
	Salaires	3 934 033.32	3 909 600.85	3 939 030.00
	Assurances sociales	689 815.15	700 241.77	710 940.00
	Prestations travail de tiers	14 760.00	9 380.98	11 630.00
	Autres charges de personnel	45 849.05	80 535.30	101 200.00
Total	Charges de personnel	4 684 457.52	4 699 758.90	4 762 800.00
Charges de matériel, marchandise commerciale et prestations de services				
	Matériel médical d'exploitation	17 973.37	36 798.55	67 000.00
	Charges pour le service des repas	104 571.50	106 084.00	126 590.00
	Autre matériel	8 801.60	24 117.50	5 400.00
	Charges pour les prestations de services achetées	21 884.65	23 047.75	21 000.00
Total	Charge de matériel, marchandise commerciale et prestations de services	153 231.12	190 047.80	219 990.00
Entretiens et réparations d'immobilisations corporelles mobiles				
	Charges de véhicule et de transport	166 097.10	174 621.70	156 850.00
	Entretiens et réparations d'immobilisations corporelles mobiles	14 956.39	13 992.00	14 000.00
	Amortissements et correctifs de valeurs	4 362.18	9 299.80	1 450.00
Total	Entretiens et réparations d'immobilisations corporelles mobiles	185 415.67	197 913.50	172 300.00
	Charges pour locaux	118 440.35	92 327.45	111 087.00
	Charges pour administration et informatique	213 642.10	190 253.52	181 400.00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		5 355 186.76	5 370 301.17	5 447 577.00
Total des produits d'exploitation		5 458 439.05	5 434 876.29	5 453 570.00
Total des charges d'exploitation		5 355 186.76	5 370 301.17	5 447 577.00

	Comptes 2022	Comptes 2021	Budget 2022
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERETS (- = perte)	103 252.29	64 575.12	5 993.00
Produits financiers	133.80	101.53	4.00
Charges financières	3 679.51	3 861.15	3 920.00
RESULTAT D'EXPLOITATION (- = perte)	99 706.58	60 815.51	2 077.00

	Comptes 2022	Comptes 2021	Budget 2022
RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
Charges et produits extraordinaires et hors exploitation			
Produits extraordinaires	21 629.98	866.85	0.00
Charges extraordinaires	-62 069.03	- 4 730.30	0.00
Produits FSPP	14 941.70	14 652.40	14 100.00
Charges FSPP	-27 610.03	-16 817.36	23 500.00
Prélèvement / affectation au capital de fonds	12 668.33	2 164.96	9 400.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE ET HORS EXPLOITATION (- = perte)	-40 439.05	-3 863.45	0.00

	Comptes 2022	Comptes 2021	Budget 2022
RESULTAT DE LA PERIODE			
RESULTAT AVANT EXTRAORDINAIRE/HORS EXPLOITATION (- = perte)	99 706.58	60 815.51	2 077.00
RESULTAT HORS EXPLOITATION	-40 439.05	-3 863.45	0.00
RESULTAT DE LA PERIODE (- = perte)	59 267.53	56 952.06	2 077.00

Recettes nettes de prestations OPAS

Nous constatons une **diminution** des recettes de prestations OPAS de **6.82%**, directement en lien avec la diminution des heures facturées.

Les recettes nettes provenant des prestations d'aide et d'encadrement ont **augmenté de 7.73%** en raison de l'augmentation des heures facturées.

Contributions des pouvoirs publics selon contrat de prestations

Le financement cantonal pour les prestations de soins est supérieur à 2021 et ceci malgré une baisse des heures facturées. Le système de financement et les tarifs ont encore changé en 2022, notamment par :

- l'augmentation de l'indemnisation par heure d'évaluation et de soins effectuée ;
- la suppression de l'indemnisation de travail de fin de semaine/jours fériés et de nuit ;
- la suppression de l'indemnisation de la garantie de la couverture des besoins par heure de soins ;
- l'introduction de l'indemnisation de la garantie de couverture des besoins par périmètre.

Entretien et réparations d'immobilisations corporelles et amortissements

Ces postes comprennent l'entretien et les réparations mais également les petits investissements non activés au bilan ainsi que les amortissements d'acquisitions activées au bilan.

Charges pour locaux

Les charges pour locaux sont plus élevées notamment en raison de l'augmentation du loyer ainsi que de charges d'aménagement liées à la rénovation du bâtiment et des locaux.

Résultat extraordinaire

Produits extraordinaires et hors période	21 629.98
Charges extraordinaires et hors période	- 62 069.03
Résultat extraordinaire (excédent de charges)	- 40 439.05

Ce résultat est notamment composé de :

- la dissolution de la part non requise de la provision COVID-19 ;
- la constitution de la provision « Projet stratégique ».

Résultat de la période et commentaire général

Le résultat de la période se solde par un bénéfice de

Fr. 59 267.53

Nous sommes fières d'arriver dans les chiffres positifs cette année encore, ceci démontre une attention continue et minutieuse des dépenses et de la rentabilité.

Annexe aux comptes

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Provisions		
Provision informatique	40 000	60 000
Provision formation		38 000
Provision charge logistique et communication	27 154	27 154
Provision locaux (charges + aménagement)		30 000
Provision « Projet stratégique »	60 000	
Provision Aide & Confort (A & C)	10 000	20 000
Provision spéciale COVID-19		22 617
Provision contribution LPP	243 000	243 000
Provision 13 ^{ème} salaires	12	6
Nombre de collaborateurs	78	84
Nombre de postes EPT	51.20	57.50
Explications concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat		
Constitution provision « Projet stratégique »	-60 000	
Diverses charges hors période	-2 069	
Total des charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-62 069	
Divers postes non significatifs	119	
Dissolution solde provision « COVID-19 »	21 443	
Dissolution solde provision formation	68	
Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période	21 630	
Autres indications		
Service d'aide et soins à domicile de la Vallée de Tavannes et du Petit-Val (ASAD)	Association	Association
Inscription au Registre du commerce	Non	Non
Bail fixe jusqu'au 31.12.2031, pour les locaux commerciaux et de stockage, signé le 08.02.2022	936 961	1 043 032
Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles		
AXA Winterthur, police 15.191.620, échéance 31.12.2022 (renouvellement tacite au 31.12.2021/nouvelle police à La Mobilière dès le 01.01.2023)	444 000.00	444 000.00
Dettes envers les institutions de prévoyance		
Dettes envers les institutions de prévoyance	-	-

Evaluation du risque

Le comité s'est penché sur les risques inhérents à l'entreprise et a pris les mesures appropriées afin d'assurer que les risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels demeurent faibles.

L'entreprise est certifiée selon la norme ISO 9001 : 2015 – Quality Management System Certification.



ASAD

Route de Sorvilier 21

2735 Bévillard

032 492 53 30

www.serviceasad.ch

secretariat@serviceasad.ch

